

Communiqué de presse

Le 27 octobre 2021

Déployer France Rénov' c'est bien, embarquer les CEE c'est mieux !

Au 1^{er} janvier 2022, le gouvernement et l'ANAH déploieront France Rénov', le nouveau service public de la rénovation énergétique. Il rassemblera, sous une même bannière, plusieurs démarches d'aides aux travaux de rénovation énergétique. Sonergia se réjouit de cette création qui simplifiera le parcours des ménages dans leurs demandes. Néanmoins, ce dispositif reste concentré sur MaPrimeRenov et laisse de côté les Certificats d'Economies d'Energie (CEE), pourtant premier outil de financement des travaux de rénovation énergétique.

France Rénov', une avancée majeure pour faciliter le parcours des travaux de rénovation énergétique

Conçu pour faciliter les démarches, France Rénov' sera un espace unique pour accompagner les ménages sur les volets techniques, administratifs, sociaux et financiers de leurs demandes d'aides aux travaux de rénovation énergétique. Ils pourront également obtenir gratuitement des conseils et des aides personnalisées en fonction de leur profil.

France Rénov' répond au besoin de simplification des appellations et des aides existantes. Il regroupera ainsi toutes les aides à la rénovation énergétique distribuées par l'ANAH et inclura également le nouvel outil MonAccompagnateurRénov' dont l'objectif est de lever les freins à la rénovation énergétique en accompagnant les ménages de l'audit à la vérification de la conformité des travaux.

Mandataire MaPrimeRenov (MPR) depuis juillet 2020, Sonergia accueille très favorablement l'arrivée de France Rénov'. Pour Elisabeth Bertrand, Directrice générale de Sonergia : *« Il s'agit d'une étape supplémentaire pour inciter les ménages à réaliser des travaux de rénovation énergétique, pilier majeur pour la réduction de l'empreinte carbone. L'allègement conséquent de leur porte-monnaie, bienvenue dans un contexte haussier des prix de l'énergie, est également facilité. La simplification et la confiance sont deux attendus très forts des ménages, France Rénov' y répondra en apportant davantage de lisibilité et de fluidité dans les process. »*

La complémentarité des aides : la clé du succès

Un nouveau pas en avant dans la simplification donc, et un petit regret tout de même. En effet, alors que les Certificats d'Economie d'Energie constituent le premier levier de financement des travaux de rénovation énergétique en France, seule une mention en pied de page leur est consacrée dans le dossier de presse du Gouvernement.

Une mention bienvenue mais vraisemblablement insuffisante pour répondre à LA vraie question que pose les travaux de rénovation énergétique : celle du reste à charge pour les ménages. Cumulables avec MaPrimeRenov, les CEE restent une aide encore trop peu connue du grand public alors qu'elle est accessible à tous. Le lancement de France Rénov'



04 84 52 55 45
contact@sonergia.fr



CONTACTS RELATIONS PRESSE

Florence LIEVYN, Affaires Publiques Sonergia
07 61 87 49 32
florence.lievyn@sonergia.fr

Cathleen BERTHE, Consultante Shan
06 63 12 13 90
cathleen.berthe@shan.fr



est une opportunité formidable pour communiquer très largement sur l'ensemble des aides à la rénovation énergétique, mais aussi pour apporter de la cohérence.

“Il est dommage qu’au lieu d’harmoniser les règles entre les aides comme cela avait été initié entre les CEE et MPR, le Gouvernement les différencie à nouveau. Par ailleurs, s’ajoute à cela une complexification liée à la distinction des critères pour MPR. A partir du 1^{er} janvier 2022, pour être éligible à ces aides, le bâtiment doit être existant depuis 15 ans et non plus deux. Le fait que les critères soient différents suivant les primes complique le montage des dossiers d’aides et crée de la confusion chez les bénéficiaires et les professionnels qui ont du mal à s’y retrouver” insiste Elisabeth Bertrand qui appelle le Gouvernement à porter un discours plus large, axé sur la complémentarité des dispositifs et à une harmonisation des dispositifs pour permettre une prise en charge optimale des travaux de rénovation énergétique.

A propos de Sonergia

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société Sonergia est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...), pour atteindre de meilleures performances énergétiques : www.sonerгия.fr



04 84 52 55 45
contact@sonergia.fr



CONTACTS RELATIONS PRESSE

Florence LIEVYN, Affaires Publiques Sonergia
07 61 87 49 32
florence.lievyn@sonergia.fr

Cathleen BERTHE, Consultante Shan
06 63 12 13 90
cathleen.berthe@shan.fr